



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2018-2019

ACCUEIL DE LOISIRS

Montisel

DOSSIER D'INSCRIPTION



Vacances d'hiver
Vacances d'été
Vacances d'automne
Vacances de printemps

© CCPR - Gilles Bertrand

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

Maison de Pays | 1, place Andrevetan | 74800 La Roche-sur-Foron
Tél. 04 50 03 39 92 | Fax : 04 50 03 24 05

WWW.CCPAYSROCHOIS.FR

3

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR POUR VOTRE ENFANT

- Pour les plus petits ou les plus grands, pensez à leur donner un sac à dos contenant une tenue complète de rechange ainsi qu'une casquette et des chaussures adaptées à la saison.
- Les repas et les goûters sont fournis par la collectivité.

4

LE TRANSPORT DES ENFANTS

- Les trajets peuvent se faire avec le bus de la CCPR qui récupère et dépose vos enfants à l'arrêt de votre choix (5 en totalité) : *école du Bois des Chères, école Cadoret (La Roche-sur-Foron) ; école Les 3 lutins (Amancy) ; école du Centre (Saint-Pierre-en-Faucigny) ; école L'épinette (Cornier)*.
- Le lieu d'accueil choisi est identique tous les jours d'inscription de l'enfant sur une semaine.
- Certains lieux d'accueil peuvent être supprimés si le nombre d'enfants inscrits est inférieur à 10 par jour. L'enfant sera alors déposé sur le lieu d'accueil n°2, choisi lors de son inscription et après information auprès des parents.
- Toute modification de lieu d'accueil par les parents, doit être précisée au service Enfance **au plus tard le mercredi matin précédent le début du séjour avant midi.**
- **HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS (sur place)**
Les enfants sont accueillis directement à Montisel le matin à partir **de 8h et jusqu'à 9h**.
Le soir, les parents peuvent venir récupérer les enfants entre **17h et 17h30**. D'autres points d'accueil sont également disponibles sur le Pays Rochois (voir planning ci-dessous).

TRAJET ALLER												TRAJET RETOUR															
	8h	05	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	9h		17h	05	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	18h
La Roche	A																										
Saint-Pierre	B																										
Amancy	C																										
La Roche	D																										
Cornier	E																										

- A** École du Bois des Chères (La Roche) / *Tél. 06 66 29 32 80*
- B** École du Centre (Saint-Pierre) / *Tél. 06 66 35 20 23*
- C** École Les 3 Lutins (Amancy : restaurant scolaire ou cour) / *Tél. 06 62 32 56 64*
- D** École Cadoret / *Tél. 06 66 35 31 05*
- E** École L'épinette (Cornier) / *Tél. 06 62 91 39 95*

5

NOUS CONTACTER

- **Contacter le service d'accueil de loisir à Montisel**
Tél. 04 50 03 24 01

1

TARIFS

		VACANCES SCOLAIRES		CAMP D'HIVER 4 jours (6-12 ans)		CAMP D'ÉTÉ 4 jours (6-12 ans)	
		JOURNÉE		SEMAINE	Habitants du Pays Rochois	Extérieurs ⁽¹⁾	Habitants du Pays Rochois
		Habitants du Pays Rochois	Extérieurs ⁽¹⁾				
0 à 800 € & Aide au Temps Libre CAF		10,50	12,50	45,00	100,00	108,00	90,00
800,01 à 1 600 €	1 ^{er} enfant	19,00	21,00	85,00	160,00	168,00	150,00
	2 ^e enfant	16,00	18,00	70,00	148,00	156,00	138,00
1 600,01 à 2 200 €	1 ^{er} enfant	23,00	25,00	105,00	200,00	208,00	182,00
	2 ^e enfant	20,00	22,00	90,00	188,00	196,00	170,00
2 200,01 à 3 000 €	1 ^{er} enfant	29,00	32,00	130,00	240,00	256,00	200,80
	2 ^e enfant	26,00	29,00	115,00	228,00	244,00	188,80
> 3 000 €	1 ^{er} enfant	33,20	37,20	146,00	260,00	276,00	216,40
	2 ^e enfant	30,20	34,20	131,00	248,00	264,00	204,40
							220,40

⁽¹⁾ Les inscriptions pour les habitants en dehors du Pays Rochois sont ouvertes 10 jours avant le début des vacances scolaires



Le calcul du quotient familial est effectué par les services de la Communauté de Communes, sur la base de 1/12^e des revenus annuels du couple (y compris les prestations familiales). Le quotient familial calculé par la CAF sera appliqué uniquement aux familles bénéficiant de l'Aide aux Temps Libres, sur présentation du justificatif.

Sans la totalité des justificatifs nécessaires au calcul du quotient familial, le plein tarif est appliqué.

2

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Vous munir de l'original et d'une copie pour le dépôt du dossier. Aucune photocopie ne sera réalisée sur place.

- Carnet de vaccinations au nom et prénom de l'enfant (*vaccins et maladies contagieuses*)
- Attestation d'assurance extra scolaire pour l'année scolaire concernée
- Attestation de responsabilité civile pour l'année scolaire concernée
- 1 photo récente (format photo d'identité)
- Livret de famille (parents & enfants)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
(*facture EDF, eau, téléphone ou dernière fiche de salaire*)
- Attestation de carte vitale ou d'assurance privée pour l'année en cours
- Justificatif de votre n° d'allocataire CAF
- Justificatif du montant des allocations familiales et de la pension alimentaire du mois en cours

VOUS TRAVAILLEZ EN FRANCE

- Avis d'imposition de l'année précédente

VOUS ÊTES FRONTALIER

- Fiches de paie (année N-2) ou attestation de salaire de l'année précédente

VOUS ÊTES DIVORCÉ(E)

- Copie des pages du jugement faisant apparaître : la garde de l'enfant, le montant de la pension alimentaire et la prestation compensatoire

VOUS ÊTES PARENT ISOLÉ (CÉLIBATAIRE, VEUF/VEUVE, SÉPARÉ(E), DIVORCÉ(E))

- Attestation sur l'honneur rédigée sur papier libre
« Je déclare vivre seul(e) avec mes enfants », datée et signée

6

QUELS SERVICES SONT PROPOSÉS ET POUR QUI ?

- L'accueil de loisirs de Montisel accueille tous les enfants de 3 à 12 ans pour les périodes de vacances scolaires ;
- Les animateurs accueillent vos enfants **de 8h à 18h du lundi au vendredi** selon les lieux, pendant les périodes de vacances scolaires (à l'exception des jours fériés et des vacances de Noël) ;
- Les inscriptions se font à la journée ou à la semaine, dans la limite des places disponibles.

VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT POUR L'UNE DES PÉRIODES DE VACANCES SCOLAIRES ?

- Remplissez le dossier de pré-inscription (#1 *Fiche d'identification* & #2 *Inscription Vacances scolaires*) ;
- Déposez au service Enfance les feuillets remplis accompagnés des pièces justificatives demandées ;
- Confirmez votre inscription en payant votre séjour auprès du service Enfance (Maison de Pays - RDC - 1 Place Andrevetan - 74800 La Roche-sur-Foron).

PORTAIL FAMILLE tous vos services en 1 clic !

GRÂCE AU PORTAIL FAMILLE, PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER !

Dématérialisez vos démarches avec le service Enfance et payez en ligne vos factures pour l'accueil de Montisel.

→ COMMENT ACCÉDER À VOTRE ESPACE PERSONNEL ?

- Demandez au Pôle Enfance la création de votre compte lors de votre première inscription ;
- Rendez-vous sur www.ccipaysochois.fr > **Démarche en 1 clic**, connectez vous avec votre identifiant et mot de passe pour effectuer vos démarches.

→ NEWSLETTER

ne ratez plus aucune information

Ne ratez plus aucune information du service Enfance et inscrivez-vous à la newsletter du Pays Rochois sur www.ccipaysochois.fr